

## Jean-Baptiste André Godin à A. Lefevre et Cie, 2 mars 1861

Auteur·e : Godin, Émile (1840-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (25r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Émile (1840-1888), Jean-Baptiste André Godin à A. Lefevre et Cie, 2 mars 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41783>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Date de rédaction [2 mars 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lefevre \(A.\) et Cie](#)

Lieu de destination56, rue du Château d'Eau, Paris

## Description

RésuméGodin demande à Lefevre et Cie s'il peut construire une presse à composter avec laquelle il pourrait imprimer des petits cartons. La lettre présente deux croquis du recto et du verso d'un modèle du carton avec le texte à imprimer : « bon pour 1 franc entre les mains des personnes attachées à l'usine Godin-Lemaire » au recto, et « valable pour 1 franc en marchandises au familistère 2 mars 1861 » au verso.

SupportDeux croquis d'un bon de consommation sont copiés dans la marge du folio.

## Mots-clés

[Économie domestique](#), [Estampe](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Imprimerie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---